



LE CENTRE D'AMP BLUETS-DROUOT AUTORISÉ À PRATIQUER L'AUTOCONSERVATION DES GAMÈTES : UNE AVANCÉE POUR LA PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ FÉMININE

Le centre d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) Bluets-Drouot a obtenu, fin novembre, l'autorisation pour la pratique de l'autoconservation des gamètes.

Cette nouvelle activité représente une avancée majeure pour la préservation de la fertilité des femmes, en complément de l'offre de soins et d'accompagnement tout au long de leur vie que propose notre établissement.

Conformément à la révision de la loi de bioéthique de 2021, l'autoconservation des ovocytes s'adresse aux femmes âgées de 29 ans jusqu'à la veille de leur 37^e anniversaire (avec possibilité d'utiliser leurs ovocytes jusqu'à 45 ans). La préservation des gamètes masculins est également possible entre 29 ans et la veille du 45^e anniversaire, avec une utilisation autorisée jusqu'à 60 ans.

Les premiers cycles d'autoconservation féminine débiteront dès fin janvier 2025. Les demandes de rendez-vous pour une consultation d'autoconservation ovocytaire sont désormais ouvertes sur Doctolib et connaissent déjà un vif succès.

UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Lors du rendez-vous initial, un bilan global de la santé et de la fertilité de la patiente sera effectué. Ce premier contact sera suivi, selon les délais d'attente, d'une journée à l'hôpital pour :

- une évaluation médicale approfondie,
- des informations détaillées sur le processus,
- une initiation aux techniques d'autoinjection.

Le cycle d'autoconservation pourra ensuite être prescrit par un spécialiste de la fertilité (FIViste).

UNE RÉPONSE AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Cette démarche répond aux transformations de la société, où l'âge moyen du premier enfant recule, les couples se forment plus tardivement, et près d'un couple sur six doit recourir à l'AMP pour concrétiser un projet parental.

Cependant, il est important de rappeler que cette technique n'offre aucune garantie de grossesse. Environ 70% des ovocytes peuvent être récupérés après dévitrification (décongélation), et avant 35 ans, il est estimé que conserver 15 ovocytes permettrait d'atteindre une probabilité de 85 % d'obtenir une grossesse évolutive.

Le centre Bluets-Drouot s'engage ainsi à accompagner les femmes et les couples dans leurs projets parentaux, avec expertise, transparence et humanité.